



**Communiqué de presse
Strasbourg, le 17 juin 2014**



Les Assises des chargeurs du bassin du Rhin : six mois pour rendre la voie fluviale (encore plus) désirable

Voies Navigables de France / Direction Territoriale de Strasbourg vient de terminer un cycle de six ateliers de réflexion avec les entreprises alsaciennes. Est venu maintenant le temps des propositions d'actions pour que les voies d'eau du bassin du Rhin renforcent leur rôle dans la compétitivité du territoire.

Développer le transport de marchandises sur le Rhin et les canaux alsaciens ? Il y a plus d'une centaine d'entreprises qui ne demandent que cela ! Et pas seulement des utilisateurs actuels. C'est ce que vient de démontrer VNF Strasbourg au terme des deux premières parties des Assises des chargeurs du bassin du Rhin (1). Les six ateliers de "remue-ménages" qui se sont terminés le 11 juin ouvrent maintenant la voie à un plan d'actions qui sera présenté le 2 décembre prochain à l'ENA, lors d'un colloque de synthèse. VNF a donc six mois pour construire ce plan, avec les professionnels du transport et les entreprises d'une part, mais aussi avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat. Une conviction s'est changée en certitude : le Rhin et les trois grands canaux qui le rejoignent (Canaux de la Sarre, de la Marne au Rhin et du Rhône au Rhin) sont de vrais et puissants moyens de développer la compétitivité économique régionale.

Cinq ateliers ont réuni des entreprises agricoles et industrielles du grand Est de la France et le sixième des professionnels du transport, dont les trois ports rhénans français. Pour de plus en plus d'entreprises, les solutions de transport offertes par un territoire sont déterminantes dans les choix d'implantation ou d'investissements. Beaucoup d'entreprises ont répondu à l'appel de VNF, notamment quelques entreprises mondiales comme Ikea, Solvay, Holcim, PSA, ou des compagnies maritimes comme MSC, CSAV ou Hyundai. VNF sort de ces ateliers avec plus de 150 propositions de la part de ces participants pour accroître leur utilisation du transport fluvial.

Six points forts et six pistes d'actions se dégagent de ces deux premières étapes des Assises.

Points forts : une satisfaction générale des chargeurs sur le Rhin, véritable autoroute fluviale disposant de lignes régulières vers les ports de Mer du Nord, un mode de transport peu coûteux et sûr (notamment pour le transport de produits chimiques), des réserves de capacité importantes aussi bien portuaires que fluviales, une infrastructure internationale ouverte et bénéficiant du soutien de l'Europe, un réseau de canaux à petit gabarit pour lequel une demande de transport

réapparaît fortement, un potentiel d'innovation considérable (nouveaux bateaux, nouvelle logistique, nouveaux services...).

Pistes d'action : travailler sur l'image de complexité liée à la multimodalité, améliorer la connaissance générale du mode, développer une communication concertée entre tous les acteurs de la voie d'eau, renforcer la coordination et le dialogue, entre chargeurs et professionnels mais aussi entre professionnels, renforcer les dispositifs d'information et de conviction, mieux informer sur les problèmes de navigabilité sur le Rhin, s'attacher à montrer l'efficacité de nouveaux modèles qui rendent le transport fluvial pertinent et compétitif aussi pour de faibles volumes et de courtes distances.

Enfin, la crise s'est aussi invitée dans les Assises. Les entreprises ont largement évoqué la nécessité pour le fluvial de travailler sur l'amélioration de ses coûts (même s'ils sont en moyenne plus faibles que pour les autres modes), sur sa réactivité et sur les possibilités de mutualisation.

Les six mois qui viennent vont donc être studieux avant le grand rendez-vous du 2 décembre prochain. Et imaginatifs aussi car un professionnel du transport, lors du dernier atelier a averti : "Il faut que nous donnions envie de venir au fluvial. Il faut être sexy..." Vaste programme.

(1) La première partie a eu lieu le 2 décembre 2013 au Conseil régional d'Alsace afin de lancer le dispositif. La deuxième partie comportait l'organisation des six ateliers de réflexion.

Un chargeur est une entreprise qui a une marchandise à transporter, soit pour ses approvisionnements, soit pour ses ventes.

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

- **Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).
- **Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.
- **Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.
- **Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche écoresponsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme ...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

Contacts presse

Voies navigables de France
Cellule communication
Simone HUSS ou Sandrine ECK
T. 03 67 07 92 15
simone.huss@vnf.fr
sandrine.eck@vnf.fr

Voies navigables de France
Stratégie portuaire et partenariale
Emilie GRAVIER
T. 03 67 07 92 23
Emilie.gravier@vnf.fr